

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE D'EAUBONNE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE – ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MERCREDI 02 OCTOBRE 2024

DÉLIBÉRATION N°2024/161

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation	Nombre de conseillers	À l'ouverture
	En exercice :	35
02/10/2024	Présents	31
	Représentés :	4
	Votants :	35

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE DEUX OCTOBRE, A VINGT HEURES SIX

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 26 septembre 2024, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Marie-José BEAULANDE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanen, M. MÉNARD Lionel, M. GRIMONPONT Régis, Mme LEGENDRE Flora, Mme BOUSSUARD-LE CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, M. ARMAND François, Mme MARMECHE Christiane, M. LIMOUZIN Vincent, M. DUPLAA Jean-Marie, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle, Mme BOY Delphine, M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. PESSOA Carlos, M. RODSPHON Inthone, M. LE FUR Corentin, Mme ESTRADÉ Claude, M. BERTHAULT Grégory, Mme DRAGIN Catherine, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. MORISSE Tom ayant donné pouvoir à M. DUFOUR Quentin
M. LOUVRADOUX Francis ayant donné pouvoir à M. LE DÛS Bernard
M. MICHELET Cyril ayant donné pouvoir à M. MÉNARD Lionel
Mme AMADOU Aïcha ayant donnée pouvoir à Mme ROINÉ Corinne

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DUFOUR Quentin.

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20241002-DEL2024-161-DE
Date de réception préfecture : 17/10/2024



CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2024

DELIBERATION N° 2024/161

Renouvellement du partenariat avec l'association
Cultures du Cœur pour la saison 2024-2025

Rapporteur : Madame Camille CARON, Adjointe à la Maire déléguée à la Culture et à la Petite Enfance

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2007/96 du 25 septembre 2007, autorisant le Maire à signer avec l'association *Cultures du Cœur Val-d'Oise* une convention de partenariat ;

VU la convention collective nationale pour les entreprises artistiques et culturelles ;

CONSIDÉRANT que la culture agit comme un levier dans la lutte contre l'exclusion ;

CONSIDÉRANT que l'action de l'association *Cultures du Cœur Val-d'Oise* s'adresse à toutes personnes bénéficiaires de *minima* sociaux, éloignées des équipements culturels et sportifs ;

CONSIDÉRANT qu'afin de toucher ces publics, l'association développe un réseau de structures sociales et éducatives, les *relais Cultures du Cœur*, et les met en relation avec un réseau de structures culturelles et sportives ;

CONSIDÉRANT que celles-ci font don à l'association d'un nombre de places gratuites qui seront mises à disposition des *Relais Cultures du cœur* ;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Eaubonne a souhaité s'engager en faveur des publics dit « *éloignés* » de l'offre culturelle et a signé une convention de partenariat avec l'association *Cultures du cœur Val-d'Oise* le 25 octobre 2007 ;

CONSIDÉRANT qu'au début de chaque saison de *L'Orange Bleue** - espace culturel de la Ville d'Eaubonne, en signant un avenant à la convention initiale, la Ville s'engage à mettre gratuitement à disposition des publics bénéficiaires des relais de *Cultures du Cœur*, des places de spectacles de sa programmation, dans les salles de *L'Orange Bleue**, espace culturel d'Eaubonne ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la saison 2023-2024 de *L'Orange Bleue**, la Ville d'Eaubonne a fait don à l'association *Cultures du Cœur* de 222 places de spectacles, programmés du 27 septembre 2023 au 04 mai 2024 (sur 441 places ouvertes en réservations à l'association au cours de la saison considérée de *L'Orange Bleue**). Pour mémoire l'association *Cultures du Cœur* a fait bénéficier à ses usagers de 84 places en 2022-2023, 53 places en 2021-2022, 0 place en 2020-2021 (en raison de la crise sanitaire), de 188 places en 2019-2020, de 236 places en 2018-2019 et de 335 places en 2017-2018 ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la saison 2024-2025 de *L'Orange Bleue**, la Ville d'Eaubonne fait don à l'association *Cultures du Cœur* de 10 places de cinéma par séance ouverte au tout public hors séances en temps scolaire, ainsi que 399 places de spectacles réparties sur 27 représentations, programmées du 25 septembre 2024 au 23 mai 2025, comme suit :

Spectacles	Dates et horaires	Places attribuées / spectacles
Cinéconférence : Îles Canaries	25/09/2024 15:00	20
Fantasie Minor + Bleu Tenace	27/09/2024 20:30	20
Let's Dance #Bal rock interactif	04/10/2024 20:30	20
Monte-Cristo	11/10/2024 20:30	20
Chloé Oliveres / Quand je serai grande, je serai Patrick Swayze	18/10/2024 20:30	20
Nordine Ganso - VIOLET	07/11/2024 20:30	6
Féfé	15/11/2024 20:30	6
Ca disparaît	23/11/2024 17:00	20
Ciné Ballet : Alice au pays des merveilles	24/11/2024 14:30	10
Cinéconférence : Les Philippines	27/11/2024 15:00	20
Personne n'est ensemble, sauf moi	13/12/2024 20:30	10
El Dorado	19/12/2024 20:30	20
Gisèle Halimi, une farouche liberté	17/01/2025 20:30	6
Ciné Opéra : La Flûte enchantée	19/01/2025 14:30	10

2025-14-30
095-219502036-20241002-DEL2024-161-DE
Date de réception préfecture : 17/10/2024

Spectacles (suite)	Dates et horaires	Places attribuées / spectacles
Sous Terre	22/01/2025 10:00	10
Derby	31/01/2025 20:30	20
Gretel Hansel et les autres	08/02/2025 17:00	20
Balle de match	13/02/2025 20:30	20
Bolero	08/03/2025 17:00	20
Cinéconférence : Le grand Jeûne	12/03/2025 15:00	20
Emily Loizeau	21/03/2025 20:30	6
Billie Brelok + Syamka (1ère partie)	04/04/2025 20:30	10
Block Party	05/04/2025 17:00	10
la Crèche : mécanique d'un conflit	08/04/2025 20:00	5
Tendre Colère	29/04/2025 20:30	20
Ciné Opéra : Turandot	04/05/2025 14:30	10
The Brooks	23/05/2025 20:30	20
Total		399

Après avis des Commissions n°2 *Sécurité, Action Culturelle, Solidarité, Événementiel et Petite enfance* et n°3 *Éducation, Jeunesse et Sports* fusionnées du mardi 17 septembre 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'Unanimité (35 voix pour) des suffrages exprimés,

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

✎ **ARTICLE 1 : APPROUVE** l'avenant à la convention de partenariat entre la Ville d'Eaubonne et *Cultures du Cœur* pour la saison 2024-2025 de *L'Orange Bleue**, espace culturel d'Eaubonne, fixant le nombre de places données à l'association (**cf. annexe**).

✎ **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame la Maire à signer l'avenant à la convention de partenariat entre la Ville d'Eaubonne et l'association *Cultures du Cœur Val d'Oise* pour la saison 2024-2025 de *L'Orange Bleue**, espace culturel d'Eaubonne.

**Le Secrétaire de Séance,
L'Adjoint à la Maire délégué au
Développement Durable,**

Quentin DUFOUR

**La Maire,
Vice-Présidente de la
Communauté d'agglomération
Val Parisis,**

Marie-José BEAULANDE

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le :

Publiée le :
Exécutoire le :
Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

☐ Valérie POULIQUEN Cheffe Secrétariat Général	☐ Arnaud AGNONA Directeur DAGAJ
☐ Karima BENTOUT DGA Ressources	☐ Lylia SÉNÉCHAL Directeur Général des Services

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20241002-DEL2024-161-DE
Date de réception préfecture : 17/10/2024